

AIKIDO

MARLY LE ROI
saison 2025 / 2026

Fiche d'inscription individuelle
JEUNES



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de licence :

a commencé l'Aikido en :

Kyu Dan

Adresse :

.....

Tél : Portable :

Adresse E-mail : Classe :

Situation familiale des parents

Célibataire Union libre Marié (e) Divorcé (e) Veuf (ve)

Nombre d'enfant(s) :

Profession du père : de la mère :

Tél domicile du père : de la mère :

Tél bureau du père : de la mère :

Sports (s) déjà pratiqué(s) :

.....

Observation(s) médicale(s) particulière(s) :

.....

Autre(s) :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

.....

AIKIDO

MARLY LE ROI
saison 2025 / 2026



Conditions d'inscription

- **Certificat médical obligatoire daté à partir du 1er septembre 2024**

- 1 photo.

1 - Pour monter sur le tapis, les élèves doivent être impérativement à jour :

- de leurs cotisations (licence, cours),

- de leurs fiches de renseignements dûment remplies et signées

- d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de l'Aïkido et à la compétition.

2 - Le montant de la cotisation est annuel et établi par l'association. Un délai de rétractation de 7 jours est ouvert suite au paiement de l'inscription. Une fois ce délai passé, toute année commencée sera due et non remboursable.

3 - Les parents doivent vérifier, qu'à l'heure des cours, l'enfant désigné ci-dessous est bien pris en charge par le ou les responsables de la section concernée.

4 - Les parents autorisent dirigeant ou responsable à l'USMR à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical qui, le cas échéant serait à effectuer en urgence par le corps médical, **l'enfant** :

5 - Attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur et d'en accepter les conditions.

- Toutes personnes n'étant pas en règle seront exclues du cours.

- Les renseignements demandés ne constituent pas de fichier et restent confidentiels.

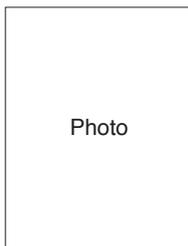
Je soussigné(e),

Date et Signature précédées de
"Lu et approuvé, bon pour pouvoir"

AIKIDO

VERSAILLES
saison 2024 / 2025

Fiche d'inscription individuelle JEUNES



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de licence :

a commencé l'Aikido en :

Kyu

Dan

Adresse :

Tél : Portable :

Adresse E-mail : Classe :

Situation familiale des parents

Célibataire Union libre Marié (e) Divorcé (e) Veuf (ve)

Nombre d'enfant(s) :

Profession du père : de la mère :

Tél domicile du père : de la mère :

Tél bureau du père : de la mère :

Sports (s) déjà pratiqué(s) :

Observation(s) médicale(s) particulière(s) :

Autre(s) :

Personne(s) à prévenir en cas d'accident :

AIKIDO

VERSAILLES
saison 2024 / 2025



Conditions d'inscription

- **Certificat médical obligatoire daté à partir du 1er septembre 2024**

- 1 photo.

1 - Pour monter sur le tapis, les élèves doivent être impérativement à jour :

- de leurs cotisations (licence, cours),
- de leurs fiches de renseignements dûment remplies et signées
- d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique de l'Aïkido et à la compétition.

2 - Le montant de la cotisation est annuel et établi par l'association. Un délai de rétractation de 7 jours est ouvert suite au paiement de l'inscription. Une fois ce délai passé, toute année commencée sera due et non remboursable.

3 - Les parents doivent vérifier, qu'à l'heure des cours, l'enfant désigné ci-dessous est bien pris en charge par le ou les responsables de la section concernée.

4 - Les parents autorisent dirigeant ou responsable à l'ATCH à donner en nom, lieu et place toute autorisation nécessaire pour tout acte médical ou chirurgical qui, le cas échéant serait à effectuer en urgence par le corps médical, **l'enfant** :

5 - Attestent avoir pris connaissance du règlement intérieur et d'en accepter les conditions.

- Toutes personnes n'étant pas en règle seront exclues du cours.

- Les renseignements demandés ne constituent pas de fichier et restent confidentiels.

Je soussigné(e),

Date et Signature précédées de
"Lu et approuvé, bon pour pouvoir"